DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Bahreïn | E-Visa Tourisme

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Vous pouvez nous transmettre votre dossier complet :
- Par email (conseillé), en réponse à l'email de confirmation de commande, en nous envoyant en pièces jointes les documents (scannés, ou pris en photo de bonne qualité)
OU
- Par courrier sécurisé ou dépôt à notre adresse : RapideVisa, 7 rue La Boétie, 75008 Paris

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et**valide au moins 6 mois après la sortie prévue**du pays.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
- Pour que votre e-visa soit délivré par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles**.

☑ **1 Confirmation de vol nominative :** aller-retour.

☑ **1 Réservation d'hôtel nominative :** couvrant les dates du séjour.

☑ **3 réponses (à indiquer dans votre email ou courrier à notre agence) :**

1/ Quel est l'objet de votre visite parmi les motifs suivants :
évènement de sport automobile / sport / exposition ou salon / conférence / autre (détailler).

2/ Quel est votre métier ? (fonction) si sans-emploi ou retraité, indiquez sans-emploi ou retraité.

3/ Quel est le nom de votre employeur ? (sauf si sans-emploi ou retraité).